



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VILLAGE Jeudi 2 mai 2024 à 18H00 SALLE de L'ATELIER

**Participants :** Membres du conseil de village : **Valérie BENATAR** et **Florence BOURGOINT (rapporteurs)**, André BAYOU, Jean-Claude BOURGOINT, Jacques DRUAUD, Yves PABOIS, Dominique PACTON, Marie-Flore PICARD, Claudy TEXERON

**Invités :** Sophie AIMONIER DAVAT, Yves MOREAU, Annick PANNEAU

### ➤ Introduction de Valérie BENATAR

Valérie rappelle l'intérêt d'inviter des marseilloises et marseillois à nos réunions du CV.

Ceux-ci peuvent ainsi apporter des idées, des propositions, suggérer des projets à étudier pour améliorer le cadre de vie dans notre commune.

Le conseil de village est une interface entre les habitants et le conseil municipal dans un **esprit positif et constructif**.

Il nous semble intéressant que des membres du CV participent à 2 réunions ciblées / an lors de réunions de commissions du Conseil Municipal pour échanger afin d'être mieux informé et ainsi mieux communiquer.

Exemples : CCAS et urbanisme. Celles-ci dans le double objectif de transmettre des souhaits/besoins/ idées et solutions venant des marseillois (es) et également présenter nos études pour ne pas faire de doublons avec celles des commissions du CM. **Urbanisme**

- ✓ **Les « projets » de réfection des rues** sont en route : rue du palais, rue de Nantilly, rue de l'église.

- Rue du palais

Trottoirs herbeux et caillouteux et eaux de pluie débordant des trottoirs lors d'orages. Certains marquages au sol ont été effectués au grand étonnement de certains habitants.

Une réunion de concertation/information avec les habitants est demandée.

- Rue de l'église

On rappelle que pour la rue de l'église, il a été demandé un vote concernant le trottoir (gauche ou droit) destiné aux PMR ; celui-ci a été refusé par le CM.

Le conseil départemental n'a rien à imposer en la matière (il donne son avis sur des aspects règlementaires), le choix revient à la municipalité.

Le sens de la circulation retenu en sens montant risque de charger la rue des écoles et la rue du port mais dans le sens descendant d'autres inconvénients du même ordre apparaîtraient. Difficile de complaire à tous, selon les habitudes et les lieux d'habitat.

➤ **Heure civique**

Un membre du CV, Claudy TEXERON est « ambassadeur » de l'heure civique

Le « référent » est un membre du conseil municipal.

Une réunion rassemblant les référents de la CDA a eu lieu récemment à Marsilly.

Compte tenu de l'engagement important de Claudy au niveau communal et départemental, le CV aurait souhaité être informé de ce qui s'est dit lors de cette réunion.

Sans un engagement précis de la mairie en la matière, les actions ne peuvent être entreprises au nom de l'heure civique ; une cinquantaine d'habitants de la commune s'est engagée dans une volonté de solidarité et d'aide bénévole et laisser retomber cet enthousiasme serait dommageable à plus d'un titre.

Claudy demandera un entretien au maire pour suite à donner.

➤ **Environnement et cadre de vie**

- ✓ **Le nettoyage de la place des Carrelets et des côtes** a été fait dans le cadre de l'heure civique il y a quelques mois.

Ce nettoyage est à faire régulièrement.

Comme pour le moment, aucune action ne peut être entreprise officiellement via l'heure civique, Jean-Claude Bourgoïn propose de coopter les membres du CV volontaires et autres personnes afin de procéder à ce nettoyage ensemble mais « seulement » en tant que citoyens.

Chacun apportant ses ustensiles, gants, sac poubelle etc. et rapportant chez lui les sacs poubelle remplis (avec un tri recyclable/non recyclable)

Cette proposition est acceptée, Jean-Claude fera une proposition de date en collaboration avec Claudy Texeron.

- ✓ **Signalisation et points accidentogènes**

Etude préparée par Jean-Claude Bourgoïn, Gilles Derauglaudre, Jean-Pierre Marchand et Dominique Pacton .

Présentée par Jean-Claude Bourgoïn

Voir les documents en pièce jointe.

En marge de cette présentation, Yves Moreau fait remarquer que les miroirs sont parfois trompeurs sur la distance des voitures et qu'ils nécessitent un entretien.

En effet, il a pu être constaté que la surface de certains miroirs en place était opaque car abîmée ou sale.

On rappelle également que dans les zones limitées à 30 km/ h, la circulation des vélos est admise **dans les 2 sens**, ce qui peut être accidentogène.  
Un arrêté limitant cette pratique voie par voie peut être pris.

Cette étude pourrait être présentée en conseil municipal

Avant qu'elle soit attachée à ce CR, la présentation est adressée aux membres du CV pour amendement éventuel.

✓ **Proposition d'installation de bancs publics**

Groupe composé de Florence Bourgoint, Catherine Gillant et Claudy Texeron.

Présentation de Florence Bourgoint

Il s'agit de faire une proposition pour installer des bancs publics dans le double objectif de favoriser l'autonomie pour les PMR (âgées, handicapées, malades, etc.) qui pourraient se reposer sur leur trajet/promenades dans le village et encourager/favoriser la marche à pied régulière pour les promeneurs ou randonneurs.

Les emplacements proposés sont tous, semble-t-il, possibles / sécurité.

13 emplacements sont proposés, un plan pluriannuel de déploiement pourrait être envisagé pour ne pas engager trop de dépenses en même temps.

Voir documents en pièce jointe : plan avec propositions d'emplacements et photos afférentes, critères de choix.

Avant qu'elle soit attachée à ce CR, la présentation est adressée aux membres du CV pour amendement éventuel.

Cette étude pourrait être présentée en conseil municipal

✓ **Installation de panneaux solaires**

Groupe composé de Jean-Claude Bourgoint, Yves Pabois et Jean-Pierre Marchand

L'idée est de mutualiser l'achat et la pose de panneaux solaires dans la commune et ainsi de pouvoir bénéficier de prix attractifs et d'une qualité optimum.

Ce projet peut concerner les bâtiments communaux, les bâtiments liés à l'agriculture par exemple (granges etc.) ainsi que les particuliers.

Le groupe doit rencontrer « les lucioles », coopérative s'occupant des énergies citoyennes et renouvelables.

C'est une étude aux diverses ramifications qui va être effectuée dans les prochains mois.

✓ **Eclairage public**

Les membres du CV sont bien entendu conscients du coût de l'Energie et des efforts à consentir.

Néanmoins, lors de certains évènements récurrents même peu fréquents (ex fête des voisins) ou encore lors des sorties de gymnase, salle de sport etc. le soir quand la nuit est tombée, un éclairage tardif pourrait être prévu, ceci pour assurer un minimum de sécurité.

**La mise en place de détecteurs de mouvements**, pas forcément onéreuse, pourrait être envisagée ainsi que le remplacement des lampes halogènes.

✓ **Engazonnement du cimetière**

Nous ignorons où en sont l'étude et la réalisation de ce projet.

Plusieurs interrogations :

Qui tondra régulièrement, qui entretiendra les tombes sur lesquelles l'herbe tondu est susceptible de retomber

A noter que le budget pour un nouveau logiciel de gestion des tombes a été voté.

Ce logiciel pourrait contribuer à gérer un système très complexe et très règlementé.

➤ **Solidarité**

✓ **La BAM**

Florence Bourgoint précise que depuis la création de la BAM, 4 personnes ont été prises en charge ;

A ce jour, deux personnes sont parties en EHPAD et une en résidence sénior.

Chaque personne s'est montrée très heureuse et reconnaissante de ce système mis en place.

Un article dans Marsilly Actu pourrait être proposé ; Florence doit également rencontrer le président du club du vieux chêne.

Valérie propose qu'une nouvelle « campagne » soit menée auprès des personnes âgées.

✓ **Visite des personnes âgées à l'EHPAD d'Esnandes**

A ce jour, dans le cadre de l'heure civique, 3 membres de L'HC y vont chaque mois

✓ **Autre projet d'aide à la personne**

Sophie AIMONIER DAVAT souhaite monter une structure d'aide à la personne ;

Ce projet pourrait avoir pour assise la cuisine mais ce n'est pas exhaustif.

L'idée n'est pas encore construite, elle va réfléchir afin de proposer un projet réalisable. Claudy Texeron et Valerie Benatar se proposent pour l'aider.

✓ **Projet de béguinage**

Il faut entre 2500 et 4000 m<sup>2</sup> de terrain

Projet municipal inspirant, à formaliser et à construire.

Le CV est intéressé pour savoir où en est ce projet.

✓ **Sortie séniors du 30 mai**

Cette sortie aura lieu à **Saumur**. **Départ du car à 7H00**.

Les places (50) ont été prises d'assaut.

Il conviendra de réfléchir à un « turnover » éventuel des participants pour plus d'égalité

On ne sait pas à ce jour si le système mis en place va perdurer ; au regard de la grande satisfaction des marseilloises et marseillois, le CV espère vivement que ce sera le cas.

Un rendez-vous avec **Me Huot**, sera demandé par **Florence Bourgoint** et **Valérie Benatar** auprès de la nouvelle vice-présidente du CCAS pour avoir plus de visibilité sur les prochaines sorties séniors.

➤ **Questions diverses**

✓ **Gestion des salles municipales**

La location gratuite pour les associations marseilloises des salles municipales est particulièrement appréciée.

Cependant, il semblerait que certaines personnes/associations réservent des créneaux à l'année sans forcément les occuper. Au regard des nombreuses demandes, il serait utile (et citoyen) de prévenir la mairie afin que la salle puisse dans ces cas, être remise à disposition. Un logiciel de gestion de salles communales pourrait être mise en place.

✓ **Installation de caméras chez les particuliers**

Yves Pabois rappelle qu'il est à la disposition des personnes intéressées pour accompagner une installation individuelle

➤ **Evènements à venir**

✓ **Jazz in Marsilly** :8,9 et 10 mai.

Programme sur [www.dixie-folies.com](http://www.dixie-folies.com)

Des groupes **professionnels de grande qualité** se produiront à l'initiative de **jacques Druaud**, lui-même musicien. 10 € / la place.

L'objectif est de faire connaître le jazz au plus grand nombre et de favoriser l'attractivité de notre commune. **Jazz in Marsilly** pourrait s'organiser chaque année au plus grand plaisir de tous !

La commune a grandement collaboré en offrant une subvention à la manifestation.

D'autres manifestations de groupes de jazz auront lieu : jardins de la bibliothèque, forum des associations.

- ✓ Au sein de l'association des 24 heures de La Pelle, le **Rallye des mystères de la Pelle** le dimanche 12 mai, avec la participation d'une cinquantaine d'équipage et une soixantaine de bénévoles dont le club photos. Organisé par Claudy Texeron.
- ✓ **Concert de la chorale des Beatles** le 25 mai à côté de la mairie
- ✓ **Concert Vibr'accord** à l'église de Marsilly le 2 juin à 17 h30.
- ✓ **Cinéma en plein air fin Aout**
- ✓ **Les 24 heures de la Pelle** les 24 et 25 Aout  
Une cabane au port de la pelle (porte bleue) niveau de la Cale est maintenant dédiée à cette association (prêtée pour un an par une aimable esnandaïse).  
Des billets de tombola (à 2,50 €) sont proposés dès maintenant avec des lots gagnants incroyables !

**Prochaine réunion FESTIVE vendredi 28 juin 2024  
à 18H00 à la cabane Face à la Mer**

PS : Voir ci-dessous les études jointes réalisées par Jean-Claude et Florence BOURGOINT et présentées au maire le 21 mai dernier. N'hésitez pas à demander le dossier complet.

## Propositions d'emplacements pour des Bancs à MARSILLY

Se reporter au plan du village où sont notifiés les propositions d'emplacement

### Critères de choix :

Les bancs doivent être scellables au sol, résistants aux intempéries, ne nécessitant pas d'entretien trop contraignant, adaptés aux personnes âgées (hauteur adéquate et éventuellement des accoudoirs)

Etude financière non réalisée

### Objectifs :

- Permettre aux personnes à mobilité réduite, handicapées, âgées etc. de garder une certaine autonomie dans leurs déplacements au sein du village en pouvant se reposer sur le trajet
- Permettre aux randonneurs /promeneurs de se reposer et ainsi favoriser la marche à pied

### 1- Terre-plein avenue de l'île d'Oléron devant la rue de l'île d'Yeu



### 2- Rue des gravières



### 3- Lotissement des Cluzeaux



**4-Rue de la Rochelle en face du numéro 47**



**5- Face au 28 rue du levant**



**6-Rue du fief de la brée (prolongation de la rue de l'océan vers l'océan)**



**7-Rue des Selliers**



**8- Arrêt Coulonge du bus rue de l'église direction Esnandes (entre le 55 et 57 rue de l'Eglise)**



**9- Chemin entre rue du port et rue de la cave (coté rue de la cave)**





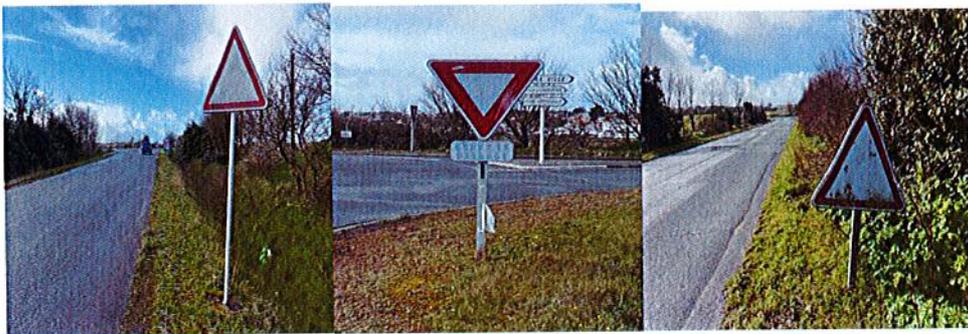
**CONSEIL DE VILLAGE DE MARSILLY  
SIGNALISATION  
ET ETUDE DES POINTS ACCIDENTOGENES DU VILLAGE  
Avril 2024**

**Groupe de travail:** Gilles DE RAUGLAUDRE, Dominique PACTON, Jean-Pierre Marchand, Jean-Claude BOURGOINT.

**Objectif du Groupe de travail:** Repérer les endroits accidentogènes et/ou améliorables pour une circulation plus aisée et en toute sécurité des piétons, vélos et véhicules, en parcourant le village dans sa totalité.

***Panneaux de signalisation détériorés ou accidentogènes***

En entrant dans Marsilly rue de l'Aubreyay 3 des panneaux de signalisation ne sont pas conformes / lisibles.



Rue du Port, au croisement avec la rue de l'ancienne poste, le panneau « Sauf emplacement matérialisé » est positionné trop bas et les piétons peuvent se heurter la tête dedans.



## Au Carrefour rue de l'Eglise et de la Conche

Améliorer la lisibilité du panneau indiquant le Port de la Pelle



## Rue de l'église en allant vers Nieul panneau illisible



## Rue de Villedoux

Le panneau d'intersection n'est pas fixé à son pied et tourne avec le vent annulant son utilité



## Arrêt de Bus 12 Nantilly Beauvoir

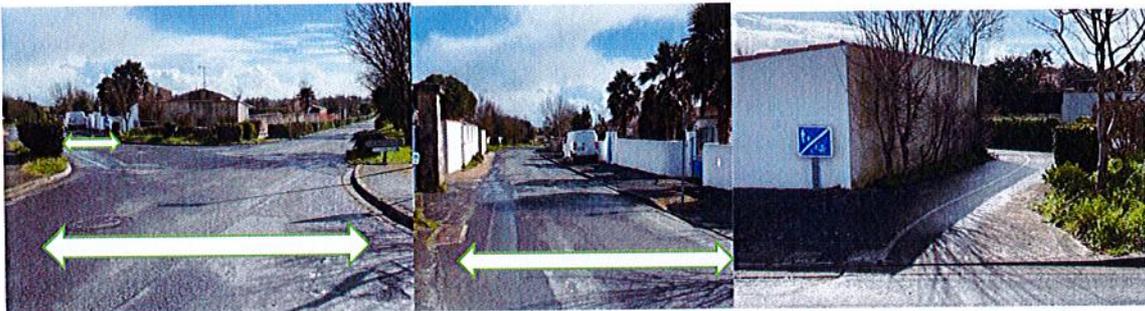
Pas de marquage au sol zébré jaune d'arrêt Bus



*Ajout de passages piétons, de panneaux de signalisation, de miroirs pour plus de sécurité.*

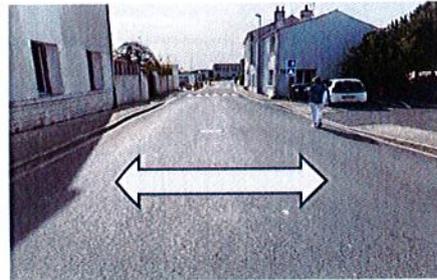
**Ajouter/repeindre un passage pour piéton :**

A l'intersection très fréquentée rue de l'église, rue de la Conche, piste cyclable... plus, ajouter sur chaque rue/route en amont un panneau annonçant l'intersection (**visibilité très difficile**).



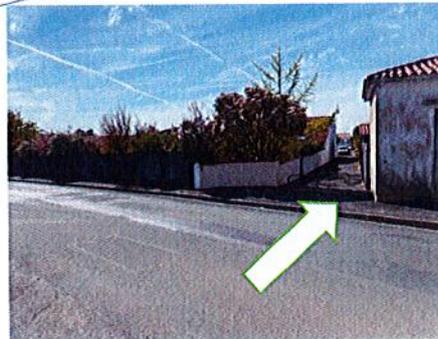
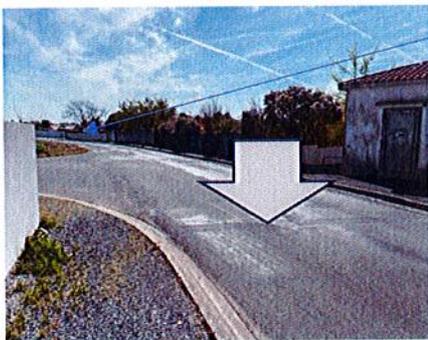
## Créer des passages piétons supplémentaires :

A l'intersection rue de la Rochelle et rue des Ecoles permettant la traversée vers la Pharmacie et le salon de coiffure à partir du parking, et offrant plus de sécurité aux personnes utilisant le Bus 12.



## Rue des Boucholeurs (passage piétons)

Permettant de changer de trottoir pour se rendre à l'arrêt de Bus, et/ou traverser pour rejoindre la raquette en face



## Rue de la Conche vers l'arrêt du Bus 12 ajouter un passage piéton



**Ajouter des panneaux de rappel de la limitation de vitesse à 30km/h.** Les panneaux actuels sont situés **très/trop** en amont (plusieurs centaines de mètres des endroits accidentogènes où il faudrait que les véhicules soient effectivement à 30km/h).

Par exemple, à l'entrée du village en provenance d'Esnandes rue du petit Sergent, le panneau est très éloigné de l'entrée effective du village (habitations, intersections, passages piétons, ...). Idem rue des Boucholeurs, etc.



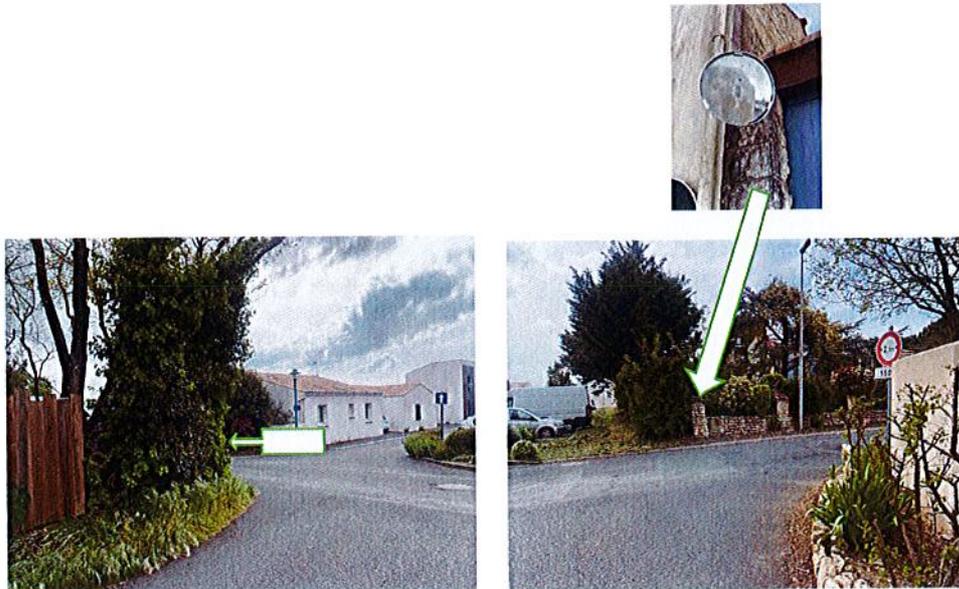
### **Place des Carrelets**

Ajouter à chaque entrée de la Place des Carrelets des marquages au sol/panneaux limitant la **vitesse à 20 km/h**

**Rue des écoles** ajouter un panneau de limitation de vitesse et de danger piétons (écoles à proximité), car trop peu de lisibilité.



**Au croisement rue de la Raclette et rue des Saints Pères installer un miroir pour une meilleure visibilité sur la gauche**



**Dans le virage en bas de la rue du temple, le mur du cimetière cache la visibilité, voir photo.**

L'installation d'un miroir fixé sur le lampadaire serait le bienvenu (rue utilisée par les enfants pour se rendre à la cantine, difficile de détecter le son des vélos, trottinettes et maintenant des voitures électriques).



**Rue de l'ancienne poste** passage très dangereux pour les piétons, trottoirs inaccessibles et peu de visibilité pour les piétons et véhicules. **Installer un panneau de ralentissement Danger piétons**

